

MODE D'EMPLOI



POURQUOI ?

Tourisme & Territoires du Cher ont-ils choisi de s'associer...

Tourisme & Territoires du Cher et KissKissBankBank s'associent pour que les porteurs de projet puissent bénéficier d'un accompagnement personnalisé sur des campagnes de financement participatif. Un appel est lancé, à vous d'y répondre et de nous soumettre vos projets sous condition de remplir le règlement de cette opération.

Les porteurs de projet sélectionnés seront soutenus et accompagnés pendant le processus de campagne de financement par Tourisme & Territoires du Cher et KissKissBankBank.

Les partenaires s'engagent à :

- soutenir le candidat dans le cadre de la création de son projet (montage d'un business plan, recherche de financeurs, de sites d'implantation...)
- accompagner le porteur de projet sur le déploiement des outils de communication nécessaires à la campagne de financement.
- à communiquer auprès des habitants sur les campagnes de financement des projets sélectionnés sur la plateforme KissKissBankBank et ainsi favoriser leur participation.
- à coacher le porteur de projet pour optimiser sa campagne.

**À vous de mettre toutes
les chances de votre côté !**



LES ÉTAPES POUR DÉPOSER SON PROJET

- 1/ Téléchargez et complétez votre dossier
- 2/ Renvoyez-le par mail avant le 31 mars 2023 à 23h59 par mail : appelaprojet@ad2t.fr

Des questions ? Contactez :



Pour l'appel à projet et la communication :

Jennifer DESILLE

jennifer.desille@ad2t.fr

02 48 48 00 29 / 06 16 18 10 76



Pour l'appel à projet et le développement :

Sébastien CHAMPAULT

sebastien.champault@ad2t.fr

02 48 48 00 17

Attention, Tourisme & Territoires du Cher se réserve le droit de ne pas étudier tout dossier incomplet.

QUELQUES DATES (le calendrier est susceptible d'évoluer en fonction du contexte sanitaire)

Attention, à partir du moment où vous avez été pré-sélectionnés, vous pouvez être convoqués aux auditions.

Dépôt des dossiers de candidature :

o Ouverture le 1er mars 2023

o Clôture le 31 mars 2023

Présélection :

o Entre le 3 et le 7 avril 2023

Jury Final : désignation des projets "Lauréats" :

o le 13 avril 2023



LES CRITÈRES DE SÉLECTION

Le principal critère reste la cohérence de votre projet avec le tourisme et la valorisation du territoire.

Votre projet doit répondre à au moins l'une des thématiques suivantes :

- Culture & patrimoine
- Jardins
- Hébergements insolites et/ou écoresponsables
- Gastronomie & œnotourisme
- Activités & loisirs
- Innovations touristiques
- Événements
- Itinérances douces

Quelques conseils pour vous lancer dans cet appel à projet...

>> Vous devez être (sur)motivé(e) ! *D'ailleurs, la lettre de motivation est un élément essentiel, ne la négligez pas.*

>> Votre projet doit être mature. *Plus la description de votre projet sera détaillée et précise, plus vous aurez de chance d'être retenu.*

>> Votre projet doit être pertinent et cohérent avec notre territoire : *L'objectif d'un tel partenariat est de structurer et de développer le territoire, gardez cela à l'esprit !*

>> Vous devez vous montrer disponible ! *Un tel projet demande beaucoup (beaucoup) d'énergie avant pendant et après la campagne de financement participatif. L'accompagnement a pour but de vous aider, de vous orienter dans vos choix, mais gardez bien à l'esprit que sans vous, le projet n'est rien. Votre investissement est donc indispensable !*

Plus votre dossier sera complet et abouti, plus il aura des chances d'être retenu pour la présélection.

Attention ! *Ce n'est pas parce que votre dossier n'est pas retenu pour la campagne de financement participatif que votre projet n'est pas pertinent ! Il n'est peut-être tout simplement pas éligible aux critères de ce type de financement ou d'autres projets étaient plus légitime. Notre agence de développement touristique pourra probablement vous accompagner, vous aider à trouver d'autres financements ou à réorienter votre projet pour que celui-ci soit le plus viable possible et ainsi contribuer au développement du territoire.*

Et bien sûr ...

Les projets reçus seront évalués sur la base des critères de sélection suivants :

- Le caractère pertinent du projet, du concept, du produit ou du service ;
- Le potentiel économique projet ;
- La crédibilité et le sérieux du projet et de son Business Plan ;
- La complémentarité des porteurs de projet ;
- La capacité du projet à répondre aux objectifs et aux filières ;
- La contribution à l'attractivité touristique du territoire ;
- La motivation du porteur de projet ;
- La répartition sur le territoire.

Bon courage !

